DOSSIER DE PRESSE

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

INAUGURATION DE L'EXTENSION DU PORT DE PÊCHE DE LA COTINIÈRE ET DE SA NOUVELLE CRIÉE

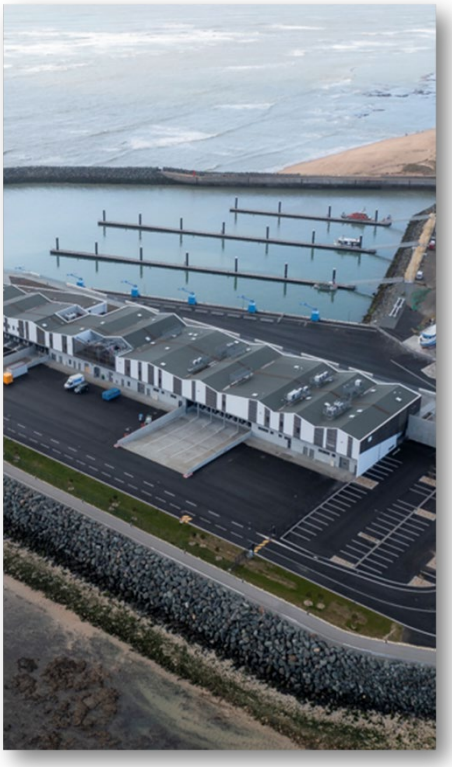

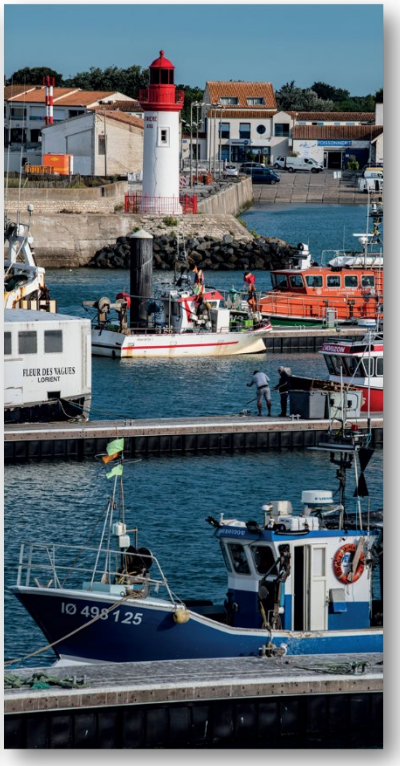

SOMMAIRE

Page 3 Le Port de la Cotinière | Le Projet & Les Enjeux
Page 4 Le Contexte environnemental
Page 5 La Procédure Partenariale | Les Financeurs
Page 6 Le Calendrier | Le Chantier
Page 7 Les Réalisations | Les Chiffres clés
Page 8 La Nouvelle Criée | Le 3e Bassin
Page 9 L'Inauguration | Le Programme

PORT DE PÊCHE DE LA COTINIÈRE

Contact Presse : Muriel Tabary-Dumas
05 46 31 76 10 | 06 14 42 02 99
muriel.tabary-dumas@charente-maritime.fr

Département de la Charente-Maritime
85 Bd de la République – CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9

LE PORT DE LA COTINIÈRE

Premier port de pêche de la Charente-Maritime !

Ce port de pêche artisanal est le **1er du Département et le 7e au niveau national.** Le Département en assure l'exploitation depuis le 1er janvier 2019.

À lui seul il concentre près des 2/3 des poissons pêchés dans le département *(6000 tonnes de poissons en transit/an).* Il dispose d'une **flottille polyvalente**, d'une **diversité des espèces** *(près de 95)* et d'une **fraîcheur reconnue.**

Le port attire les poissonniers locaux avec un maillage allant de Poitiers à Bordeaux, et **des grosses métropoles** (Bordeaux, Toulouse) ainsi que **des marchés étrangers** (Espagne et Italie par exemple).
Il est spécialisé dans la capture **des espèces nobles** avec des **techniques de pêches respectueuses** de la qualité. Ainsi on y débarque des soles, bars de ligne, langoustines, homards, crevettes et une spécialité locale, un petit poisson plat très apprécié des connaisseurs.

Un port qui souffrait d'un sous-dimensionnement et d'une inadéquation des équipements

Une halle à marée *(Pôle de Mareyage et Criée)* sous-dimensionnée et vétuste, des espaces de stockage trop faibles, la contrainte de deux criées journalières, un bassin à échouage non accessible 24h/24h, des pontons d'accostage insuffisants pour les grosses unités, une glacière vétuste… Le Port de la Cotinière, malgré des équipements vieillissants, est resté performant en attendant son 3e bassin et une Criée flambant neuve. **Il est aujourd'hui paré pour l'avenir !**

LE PROJET | LES ENJEUX

Outre **l'amélioration des conditions de pêche**, le projet de réaménagement et de modernisation du Port de la Cotinière s'inscrit dans une logique globale **d'aménagement du territoire**, de **dynamisme économique** et de **qualité de vie au sein du bourg** et dans un souci **d'intégration respectueuse de l'environnement et des paysages**.

Avec son 3e bassin, le port **peut dorénavant accueillir 60 à 70 bateaux de pêche et** devient **accessible 24h/24h** par tous les temps, et plus seulement à marée haute !

Ainsi les enjeux du projet étaient multiples …

- Améliorer les conditions de **sécurité** des navires.
- Rendre accessible le port **24h/24h** pour les pêcheurs et la SNSM.
- **Soutenir l'activité pêche** :
  Signal fort pour les jeunes marins.
  Pérennité de la place portuaire Cotinarde.
- **Améliorer** la mise aux normes de la criée :
  Sanitaire | Énergétique | Ergonomique
- **Réaménager et dynamiser** le bourg de la Cotinière.

LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Insertion urbanistique

Sur le cadastre de 1850, il n'y avait aucune construction face au port. **Les deux villages de La Cotinière et du Colombier étaient séparés par des dunes**. Aujourd'hui les espaces les plus animés de la ville sont ceux qui entourent le port. L'identité du site est dans l'image du port qui constitue le facteur d'unité de l'ensemble.

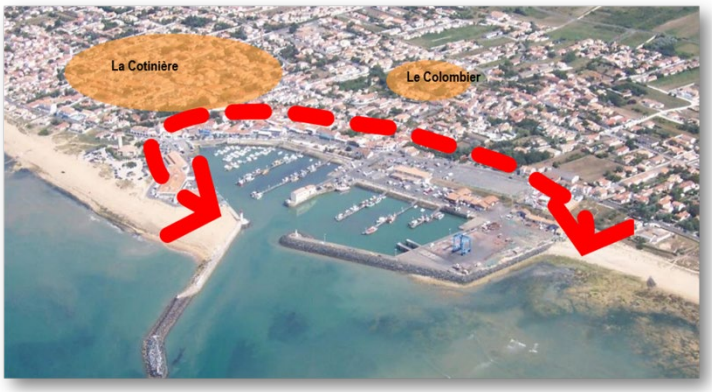

Un projet respectueux de l'environnement

- **Une faune et une flore riches et bien identifiées** :

Gravelot à collier interrompu, Lézard des murailles Goëland argenté, Hermelles et Asperge prostrée.

- **Des obligations réglementaires** :

Site classé | Site inscrit | Zone Natura 2000 | Parc Naturel Marin

- **Des codes …**

De l'environnement | Des transports | De l'urbanisme | De la propriété des personnes publiques

Le projet a obtenu son **autorisation environnementale le 18 mai 2018** et a aussitôt mis en œuvre un **Comité de suivi scientifique** afin notamment d'être particulièrement attentif aux **points de vigilances** suivants :

- ✓ Qualité de l'insertion paysagère et urbanistique du projet.
- ✓ Impact sur l'hydrodynamisme *(transit sédimentaire, courantologie, houles…).*
- ✓ Renaturation de la dune Ouest.
- ✓ Phasage des travaux en fonction des impacts environnementaux et des saisonnalités.

LA PROCÉDURE PARTENARIALE

Le partenariat Public – Privé

Le programme de réaménagement et de modernisation du port de pêche de la Cotinière est porté par **le Département de la Charente-Maritime dans le cadre d'un partenariat Public-Privé avec VINCI**. Le contrat de partenariat a été signé en novembre 2016 avec VINCI. Une société dédiée a été créée, Céteau Céans. Le périmètre du contrat concerne la conception, la réalisation et le Gros Entretien Renouvellement autour de 3 axes principaux :

- La réalisation et l'aménagement d'un nouveau bassin à flot permettant le stationnement des navires et le débarquement des produits de la pêche grâce à un quai adapté de 200 ml.
- L'édification d'un nouveau terre-plein,
- La construction d'une nouvelle Halle à Marée comprenant le Pôle de Mareyage et la Criée.

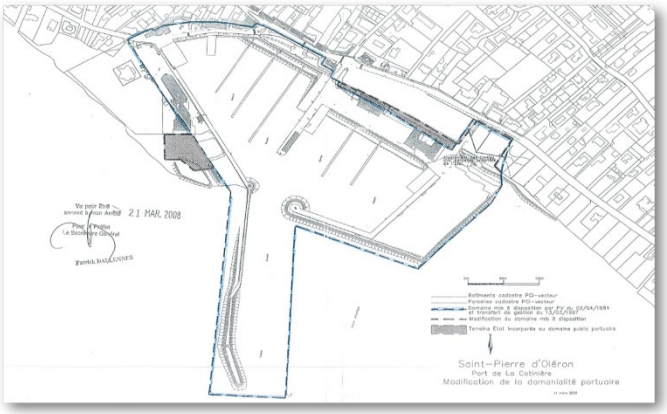

Les avantages de cette procédure :

- Un interlocuteur unique.
- Une gestion des interfaces simplifiée.
- Un engagement contractuel sur le coût et le délai.
- Un partage des risques entre le partenaire public et le partenaire privé.
- Un dialogue compétitif permettant au Département de préciser les besoins du projet.
- Une instruction plus performante avec un constructeur présent dès cette étape.

À souligner :

- Une implication forte du Département
- Demandeur des autorisations administratives
- Interlocuteur unique du Partenaire privé tout au long du Projet
- Le Département a voté une Autorisation de Programme de 60 M€ ht *(investissement)* et une Autorisation d'Engagement de 8,5 M€ *(Fonctionnement/GER)* pour honorer le contrat de partenariat.

LES FINANCEURS

59 194 000 € ht

La création du 3e bassin et du terre-plein accueillant un nouveau bâtiment d'exploitation ont bénéficié ...

- Département de la Charente-Maritime 53 589 124, 80 €
- Union Européenne (FEAMP) 4 203 656, 40 €
- Région Nouvelle-Aquitaine 1 401 218, 80 €

9 200 000€ ht

Les équipements de la criée et l'aménagement des ateliers de mareyage ont bénéficié ...

- Union Européenne (FEAMP) 4 261 745, 04 €
- Département de la Charente-Maritime 3 517 673, 00 €
- Etat 1 313 180, 40 €
- *(Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)*
- Région Nouvelle-Aquitaine 107 401, 28 €

LE CALENDRIER GÉNÉRAL

La Cotinière, un projet ambitieux au long cours !

1. **2008/2013** Le temps des études
2. **2013/2015** Un dialogue compétitif constructif
3. **2016/2022** La conception & La construction
4. **2022/2041** 20 ans de contrat de Partenariat Public/Privé

LE CHANTIER … AU GRÉ DES MARÉES

Les travaux ont été menés par plusieurs filiales de VINCI Construction :

GTM Bâtiment Aquitaine (mandataire), VINCI Construction Terrassement et VINCI Construction Maritime et Fluvial.

L'environnement maritime et marin de ce chantier a demandé aux équipes en charge des travaux de déployer un savoir-faire d'une grande technicité, précis et adapté à l'espace protégé dans lequel elles sont intervenues.

Des travaux millimétrés en zone protégée

Le nouveau quai de débarquement, avec ses 250 m de long et 11 m de haut est **une pièce maîtresse du projet**. Des plongeurs sont intervenus dans une eau particulièrement trouble afin d'assurer le bon positionnement des cadres métalliques servant à positionner les premiers éléments préfabriqués mais aussi, en premier lieu, pour assurer la mise à niveau du fond et couler le béton de propreté. Une mission essentielle à forte responsabilité, la tolérance autorisée pour la pose des éléments en béton étant de plus ou moins 3 mm sur les 11 m de hauteur de quai.

Près de 500 éléments en béton préfabriqués composent ce nouvel équipement optimisé pour les bateaux de pêche. Ils ont été préfabriqués avec des partenaires locaux puis assemblés sur site et mis en œuvre avec grande précision par les équipes travaux.

Une construction adaptée à un environnement marin

La réalisation de la nouvelle criée de 11 000 m² répond aux exigences d'un bâtiment industriel classique, avec toutefois des matériaux et **des solutions adaptées à un environnement de bord de mer** : protection anticorrosion des équipements techniques, béton spécifique, enrobages renforcés, inox de qualité marine …

Parmi les ouvrages emblématiques qui constituent ce bâtiment :

- **La tour à glace, en bordure de de l'océan** : du haut de ses 18 m, elle produit 20 tonnes de glace par jour. Les pêcheurs et poissonniers viennent s'y approvisionner.
- **La promenade de 3 800 m²** ouverte au public : 2 200 m² sont végétalisés avec des végétaux type cordon dunaire pour s'intégrer au mieux dans l'environnement. 150 m de garde-corps béton et 50 m de garde-corps métallique ont été mis en place.
- **L'escalier monumental** en béton, à l'entrée de la criée, avec ces 6 jardinières végétalisées et ces bancs en bois / métal.
- **La salle des ventes**, avec sa hauteur sous plafond de 7,5 m et ces gradins en béton

LES RÉALISATIONS

Réaménagement environnemental de la dune en lieu et place de l'ancien parking.

Démolition partielle de l'ancienne criée et création d'un parking.

Création de deux pontons de 135 ml et d'un ponton de 80 ml.

Rehaussement et allongement de la digue ouest.

Chenal : accessibilité 24h/24h.

Réalisation d'un 3e bassin de 4,3 ha pouvant accueillir 60 à 70 bateaux de pêche.

Réalisation d'un nouveau terre-plein de 4 ha.

Réalisation de la nouvelle Criée.

Réalisation d'un quai de 250 ml.

LES CHIFFRES CLÉS

Matériaux

250 000m³	Déblais *(dont 30 000m³ par voie maritime).*
220 000 m³	Remblais.
100 000 Tonnes	Enrochements.
5 500 m³	Béton *(Criée et Tour à glace).*
500 Tonnes	Acier *(Criée et Tour à glace).*
4 300 m³	Béton *(Coulage du quai + 500 éléments préfabriqués).*
1 300 m³	Béton *(Dalle de couronnement de la digue du terre-plein).*
33	Pieux.
40 000 m²	Chaussées.

Des moyens calibrés ...
° 2 grues mobiles 100T et 60T (Réalisation criée).
° 1 grue mobile de 200T *(Montage charpente métal Tour à glace).*
° 2 grues treillis 100T *(Construction quai).*
° 1 dipper avec 1 pelleteuse de 130T + chaland *(Terrassement maritime).*
° 3 pelleteuses 110T *(Terrassement terrestre).*
° 18 pieux trépannés + 1 grue 100T *(Guidage pontons flottants).*

Équipements

4,3 ha	3e bassin.
11 000 m²	Bâtiment de la Criée *(Halle à Marée et Pôle mareyage).* 3 fois plus grande qu'avant !
9	Postes/Grues de Déchargement | Avitaillement | Carburant | Glace.

Aménagements

350 mL	3 Pontons d'amarrage *(2x 135 ml + 1x 80 ml).*
400 mL	Prolongement digue.
40 000 m²	Terre-plein.
250mL X 11m de haut	Nouveau quai débarquement.

LA NOUVELLE CRIÉE

Le jeudi 17 mars 2022 marquait le passage de la Criée d'hier à celle de 11 000 m² sur 2 niveaux qui va dorénavant accompagner "La Cotinière 2.0" !

Après le temps des études, de la concertation, de l'engagement, de la conception et de la construction… Ce fut un jour particulièrement symbolique dans la vie du 7e port de pêche français !

Quelques dates à noter …

- 15 février 2022 : Fin des opérations préalables à la réception et mise en service des équipements.
- Du 15 février au 4 mars 2022 : Marche à blanc, vente fictive et formation.
- 4 mars 2022 : Mise à disposition des équipements au Département.
- 17 mars 2022 : Première vente dans la nouvelle halle à marée.
- Début avril 2022 : Démarrage des travaux de déconstruction de l'ancienne criée et aménagement du site.
- Octobre 2022 : Réaménagement du site de l'ancienne criée.

À propos de l'activité pêche 2021 …

L'année 2021 s'est achevée avec des objectifs atteints fixés à 25 000 000 € (25,145 M d'€ contre 22,665 M d'€ en 2020) le chiffre d'affaires progresse de 11 % (+2,480 M d'€). Ce résultat s'explique par une bonne valorisation des produits de la mer, une consommation soutenue en période estivale, ainsi le prix moyen est passé de 5,68 €/kg en 2020 à 6,55 €/kg. **Ces résultats placent le port de La Cotinière au 6e rang des ports français en prix moyen.**

Ce nouvel équipement ambitionne notamment un **gain en productivité** pour les achats longues distances avec une très nette amélioration des logistiques transport (quais de chargement) et amélioration de la marche en avant des produits de la mer (conservation, valorisation). **Les acheteurs à distance** y verront de réelles opportunités d'achat via **un pôle mareyage complet et bien dimensionné**.

LE 3e BASSIN

L'un des premiers défis a été de créer un nouveau bassin portuaire de 4,3 ha, à l'aide de seules pelleteuses terrestres ou à bord d'une plateforme flottante et équipées d'outils d'attaque au sol, comme des brises-roches, et non d'explosifs, **afin de respecter la faune marine.** Des travaux de terrassement ont été effectués, selon les marées, pour excaver 250 000 m³ de terre sous 1 à 5 m d'eau. **Autre défi de taille**, réaliser en parallèle et au plus vite les **deux digues de protection du bassin et du terre-plein** constitué de plus de 100 000 tonnes d'enrochements. Il a fallu également **creuser un nouveau chenal !**

L'INAUGURATION

Samedi 17 septembre 2022

Matinée Inauguration Officielle en présence notamment de ...

- **Hervé Berville** Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la Mer.
- **Pierre Karleskind** Président de la Commission Pêche au Parlement Européen.
- **Jean-Pierre Raynaud** Vice-Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- **Sylvie Marcilly** Présidente du Département de la Charente-Maritime.
- **Michel Parent** Président de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron.
- **Franck Duclos** Directeur Délégué VINCI Construction.
- **Christophe Sueur** Maire de Saint-Pierre d'Oléron.

Après-midi pour le grand public à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2022.

LE PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI

DE 15H00 À 19H00

DES VISITES

- Visite libre du belvédère et explication des travaux d'extension du port.
- Visite commentée des bateaux à quai : SNSM et bateaux de pêche.
- Visite guidée de la nouvelle Criée - 6 arrêts pour explications par un agent du port :
  Grues et tour à glace | Tunnel lavage bacs + point sanitaire | Frigo, vivier + poste bacs poissons | Salle des ventes | Carrousel + Exposition travaux | Atelier mareyage.

DES ANIMATIONS

- Un espace de Navicule Bleue composé de 5 stands sur les activités des professionnels de la mer :
  - ✓ Présentation Navicule Bleue écosystème ESAT, EA, ACI, Accompagnement vers l'emploi.
  - ✓ Artisanat et déco-marine.
  - ✓ Ostréiculture et sel.
  - ✓ Ramendage chalut, tablier chalut miniature.
  - ✓ Recyclage des déchets professionnels de la pêche et de l'ostréiculture.
- La fanfare "Les Allumés du Phare" *(banjo, sax, trompette, sousaphone...)* en déambulation sur le port.
- La diffusion d'un film "Timelaps" sur le chantier.
- Une exposition sur La Cotinière, la Criée et les métiers de la mer.

DE 19H30 À 21H30

- Un grand Bal populaire

L'exposition sur la Cotinière et ses acteurs

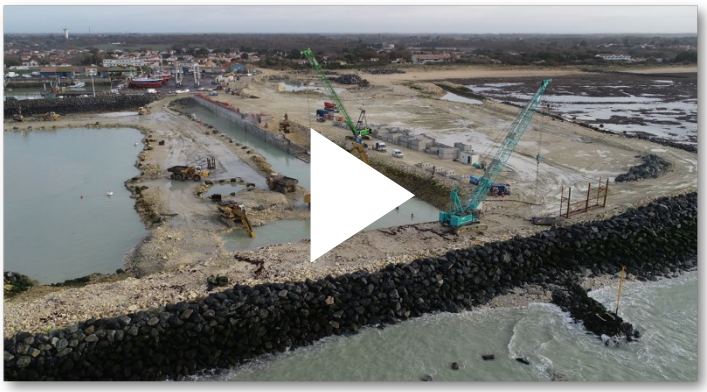

Le film "Timelaps" sur le chantier

la Charente Maritime
LE DÉPARTEMENT
PORT DE PÊCHE DE LA COTINIÈRE